

**PROCES-VERBAL de la réunion de
CONSEIL MUNICIPAL du 28 février 2023**

Date de convocation : 20/02/2023 Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 12 Absents : 2
Pouvoirs : 1 Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit février à 20h30, le conseil municipal de FLEURY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des fêtes communale, sous la présidence de M. Daniel VESVAL, Maire.

Etaient présents : M. Daniel VESVAL, Mme Sylvie KLIMCZAK-PRADOT, M. Freddy LAUBEL, Mme Catherine BAZIN, M. Bruno HESLOUIN, M. Patrice GUERIN, Mme Cathy GOURVENEC, M. Camille LEFEVRE, M. Hubert QUESNEL, Mme Stéphanie GUESDON, Mme Isabelle LEBOUVIER, M. Lionel ROULIN

Pouvoirs : Mme Jennifer DUPONT (à Mme Sylvie KLIMCZAK-PRADOT)

Absents non excusés : Mme Marie-Line LE ROY

Secrétaire de séance : Mme Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- présentation du budget 2023
- devis Nicolas NOGUES

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil municipal. Mme Sylvie KLIMCZAK-PRADOT est choisie comme secrétaire de séance.

PRESENTATION DU BUDGET 2023

M. Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le détail du réalisé en 2022 et du budget 2023.

Commentaires : au niveau des recettes, article 70311 « concessions dans le cimetière », point à revoir = renouvellement des concessions échues car pas de suivi actuellement.

Une délibération est à prendre au niveau comptable concernant le passage de la M14 à la M57 :
Le 06 décembre 2022, nous avons pris une délibération pour autoriser M. Le Maire à procéder à des mouvements de crédits à hauteur de 5%.

Commune de FLEURY (Manche)

Il faut reprendre une délibération qui vise, « en matière de fongibilité des crédits, à autoriser M. Le Maire à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 5% des dépenses réelles de chacune des sections ».

VOTE : POUR : 13

Devis Anthony NOGUES

M. Le Maire informe les membres du Conseil de sa demande de devis auprès de M. Anthony NOGUES, entreprise de travaux publics, pour résoudre le problème de ruissellement de l'eau de pluie Rue du Stade.

Montant de ce devis : 720.00€ HT soit 864€ TTC.

La Commission Voirie va regarder le problème sur place samedi 04 mars prochain.

AFFAIRES DIVERSES

1) RECENSEMENT :

99% des habitants ont répondu dont 77% par internet
Dernier recensement en 2018 : 1063 habitants

Au 19 février 2023 : nous sommes 1097
Soit une évolution de + 34 personnes

2) GARDERIE (Bungalow)

M. Le Maire rappelle le souci de l'eau de pluie qui s'infiltré par le côté endommageant le plancher. Des travaux doivent être réalisés au plus tôt pour stopper ce phénomène.

M. Le Maire propose de barder entièrement le bungalow et présente un devis réalisé chez VIMONT pour le matériel nécessaire uniquement d'un montant de 2 229,79€ TTC.

A cela, il faut prévoir :

- Isolation
- Plancher
- Main d'œuvre ...

Commentaires :

- 1/ dans un 1^{er} temps, essayer le produit proposé par Camille
- 2/ ensuite, peut-être ne barder que le côté problématique ?
- 3/ proposer d'essayer de garder tous les enfants dans la salle de motricité (car actuellement, les petits sont dans le bungalow et les grands dans la salle de motricité. Autrefois, ils étaient tous ensemble.)

Commune de FLEURY (Manche)

3) MARCHE

Suite à des problèmes de santé, le primeur ne peut plus venir. Il nous faut en rechercher un autre pour étoffer notre marché.

⇒ Nous allons mettre une annonce sur les journaux et sur notre site internet.

4) REPLACEMENT CHRISTELLE FOUGERAY

Après étude des candidatures par le service Ressources Humaines de l'Intercom, Mme Catherine BAZIN informe les membres du Conseil qu'en concertation avec la mairie de La Lande d'Airou, celle de Mme Isabelle JASKINA a été retenue à raison de :

- 12h00 à la mairie de Fleury
- 23h00 à la mairie de la Lande d'Airou.

5) REPAS CONSEIL MUNICIPAL AU RESTAURANT

Rappel de la date proposée lors de la dernière réunion du Conseil : vendredi 24 mars 2023 soir.
Mme Sylvie KLIMCZAK-PRADOT remet aux membres du Conseil les devis des restaurants consultés :

- Le Moulin (Champrepus)
- Le Fruitier (Villedieu)
- Le Manoir de l'Acherie (Ste Cécile) mais pas possible le 24/03 mais le 31/03

Pour info :

La table du Scion (Beauchamps) = 18 personnes maxi
Les Bruyères (Gouvet) = restaurant à vendre ...

Mme Catherine BAZIN a consulté le Restaurant de la Gare à Percy mais ne peut recevoir que 22 personnes.

A ce jour, sont intéressées les personnes suivantes :

Daniel VESVAL : 2
Catherine BAZIN : 2
Freddy LAUBEL : 2
Stéphanie GUESDON : 2
Bruno HESLOUIN : 2
Camille LEFEVRE : 1
Hubert QUESNEL : 2
Patrice GUERIN : 2
Isabelle LEBOUVIER : 2
Lionel ROULIN : 2
Marie-Line LE ROY : 2 : à confirmer
Sylvie KLIMCZAK-PRADOT : 1 à confirmer

TOTAL : 19 + 3 en attente + Jennifer ? à voir demain matin

Cathy GOURVENEC : NON car souci garde enfants

Commune de FLEURY (Manche)

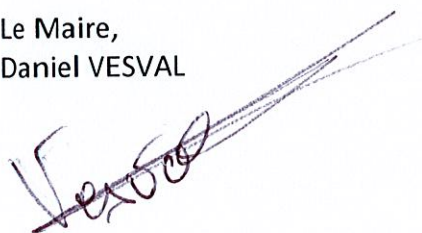
6) DATE PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire demande la présence de tous les membres du conseil car concernera le budget.
Date : mardi 4 avril 2023

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30

Affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Daniel VESVAL



Le secrétaire de séance,
Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

